



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ANEV du 6 Novembre 2009 à 15h00 à Beaumes de Venise (Vaucluse)

Etaient présents :

Les membres du bureau : Philippe-Armand MARTIN, co-président, Francis FABRE, trésorier, les membres suivants : Max FESCHET, Alain DUFFAUT, sénateur du Vaucluse, Jean-Marc ROUBAUD , député du Gard et Marc OLIVIER , directeur (ANEV).

Etaient présents et représentés : 2 Régions, 6 départements, 87 communes , 21 députés et 6 Sénateurs, et l'AGEV, tous membres de l'ANEV.

L'assemblée générale commence à 15h00.

Rapport Moral

Philippe MARTIN ouvre la séance en disant un mot de bienvenue et de remerciement aux membres présents malgré les empêchements et l'éloignement. Il commence la séance par le rapport d'activités de l'année 2008/2009 en précisant que c'est le dixième anniversaire de l'ANEV. De l'assemblée générale en novembre 2008 à la réunion de ce jour, les élus de l'ANEV ont participé à de nombreuses manifestations (compte-rendu intégral sur www.elusduvin.org).

Il fait le tour d'horizon de l'activité parlementaire de l'année avec notamment la loi HPST , le vin rosé, l'étiquetage et la crise structurelle du vin. Il rappelle toutes les interventions faites par l'ANEV depuis 10 ans, de l'OCM au taux d'alcoolémie à 0,5g . Le vin est un bien culturel rappelle-t-il et l'ANEV tient à le défendre toujours. Francis Fabre rappelle lui les contacts entre les professionnels et les élus qui sont permanents et toujours très constructifs.

AMORIM et l'ANEV : Colloque sur les contradictions du vin

A l'occasion de la remise des prix de l'Académie Amorim, l'ANEV co-organise un colloque sur le thème : « La consommation de vin au carrefour des contradictions : état des lieux, propositions, remèdes et solutions ». Il aura lieu à Beaumes de Venise, ce jour, à 17h00. De nombreux intervenants de l'association (P-A.Martin co-président, F.Fabre, le trésorier, le sénateur A.Duffaut, Michel Grégoire) mais aussi des personnes hautement qualifiées (Catherine Pivot Mme M-C.Tarby, Dr M.Roumegoux, , C.Paly, A.Deyrieux, R.Tinlot...) viendront débattre. L'ANEV profitera de ce colloque pour annoncer des initiatives en faveur du patrimoine viticole français.



Communication et Administration

Marc Olivier rappelle toutes les actions de communication de l'association : le site Internet dont la version 2 est en ligne depuis le début 2009. Nouvelle page d'accueil, nouveau moteur de recherche, plus d'archives dont les numéros du journal « Pour le vignoble » à partir du Numéro 32 . 4 numéros de « Pour le vignoble » sont parus - 6 newsletter ont été envoyées - Des nouvelles ont été envoyés sur « La feuille de Vigne » à tous les sympathisants.

Il indique que le nouvel annuaire sortira en mars/avril 2010 car il y a des difficultés à le financer. Il devra aussi servir pour démarcher de nouveaux adhérents. Deux bureaux nationaux ont eu lieu les 18 mars et 13 octobre 2009 à Paris. A venir : la Remise du prix René Renou 2009 à Nîmes et le Salon SITEVI à Montpellier (1 au 3 décembre)

PARTENARIAT ANEV ACCEPTES :

SILOT (Lyon - mai 2010), Vinisud (2010) , Vit'eff (2009) , Œnovidéo (permanent) , Adelphe (2004-2009), SITEVI (2009). Pour le Prix René Renou sont partenaires de l'ANEV : Fijev, Vitisphère, Winetourismfrance.com, APV, grand Jury européen et Viteff

Le compte rendu moral est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier

Le trésorier Francis Fabre fait le compte rendu financier de l'année 2008 suivant le bilan comptable établi comme chaque année. L'ANEV tire ses revenus (97 438,61 euros en 2008) à 80% de ses cotisations. Il est donc toujours plus que nécessaire que tous les adhérents payent en temps voulu leur cotisation, ce qui n'est pas encore le cas comme le fait apparaître l'évolution de la trésorerie au 31 octobre. Il sera demandé aux parlementaires et communes en retard d'accélérer leur régularisation. Le budget prévisionnel 2010 de 106.200 euros est commenté. Les bilans et budgets sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au bureau de sa gestion.

Membres du Comité Directeur renouvelés

Les députés et sénateurs membres du Comité Directeur dont les postes étaient renouvelables en 2009 ont été reconduits dans leur fonction et ce, à l'unanimité. Le sénateur du Vaucluse, Alain Duffaut qui se présente est élu à l'unanimité. Le bureau est lui aussi reconduit pour un an à l'unanimité.



Questions Diverses

Le problème de recherche de nouveaux adhérents (Régions et Départements, communes et communautés de communes) est abordé. Il est le futur de l'association. Tout le monde doit y participer. Francis Fabre rappelle aux maires qu'ils peuvent questionner l'ANEV sur des questions juridiques, sur les problèmes de la vigne et du vin, sur les projets d'oenotourisme ou d'expériences (vigne-école, charte paysagère, etc...), ce que ne manquent pas de faire certains d'entre eux. Les problèmes futurs qui attendent le vin (étiquetage, crise, ..) ont été aussi évoqués.

Philippe Martin clôt la séance après avoir félicité et remercié les intervenants pour la qualité de leurs propos

La séance est levée à 16 h15

Le co-Président
P-A. Martin

Le Secrétaire de séance
M.Olivier